

Négociation relative à la diversité et à l'égalité des chances et aux fins de carrière :

Données complémentaires au bilan présenté lors de la reunion du 27 avril 2021

13/07/2021

01

Point de situation relatif aux demandes complémentaires exprimées par les organisations syndicales lors de la reunion du 27 avril 2021

Point de situation relatif aux demandes complémentaires exprimées par les organisations syndicales (1/4)

Un bilan exhaustif de l'accord du 28 juin 2016 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances a été présenté lors de la première réunion du 27 avril 2021, afin de poser le cadre de la négociation

Ce bilan suivait la structure de l'accord et avait pour source la sollicitation des réseaux et les données Ucanss. Il a été précisé que la plupart des données ont été arrêtées au 31 décembre 2019 compte tenu de la temporalité de remontée des données pour l'année 2020 et du contexte de crise sanitaire.

Les organisations syndicales ont exprimé le souhait de disposer d'éléments complémentaires de bilan, y compris concernant l'accord du 11 juillet 2019 sur les fins de carrière.

Le présent document reprend les demandes exprimées et apporte les précisions souhaitées dans la mesure des possibilités de requêtage et de consolidation.

Le cas échéant, il est précisé lorsque les données ne sont pas disponibles ou bien lorsqu'elles pourront être transmises ultérieurement.

Point de situation relatif aux demandes complémentaires exprimées par les organisations syndicales (2/4)

Données complémentaires disponibles relevant de l'accord du 28 juin 2016 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle	II– Evolution professionnelle	III– Conciliation vie privée et vie professionnelle
Niveau de diplôme : segmentation inférieure ou égale au bac	Nombre de salariés par niveau pour l'ensemble des grilles	Nombre de salariés couverts par un accord local sur le don de jours
Données recrutement : CDI/CDD/ H-F/ niveaux/ Employés et cadres	Salaire médian hommes / femmes	Taux d'attributaires de points de compétence parmi les salariés à temps partiel
Augmentation du niveau de diplôme des cadres depuis 5 ans	Ecart de rémunération temps partiel / temps plein homme/femme	
Service civique : nombre de salariés	Nombre de salariés bénéficiaires d'un parcours et la différence femmes hommes	
Taux d'insertion de CDD (dont contrat de professionnalisation) en CDI		

Point de situation relatif aux demandes complémentaires exprimées par les organisations syndicales (3/4)

Données complémentaires non disponibles ou dont la disponibilité est ultérieure, relevant de l'accord du 28 juin 2016 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle	II– Evolution professionnelle	III– Conciliation vie privée et vie professionnelle
<p><u>Taux de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés de la branche famille et maladie</u> : détail des organismes qui n'atteignent pas le taux de 6% et ceux qui l'atteignent / distinction entre organismes nationaux et locaux /données sur la taille des organismes</p> <p>⇒ Disponibilité en octobre</p>	<p>Focus sur le lien niveau d'étude et la rémunération au global et en répartition hommes et femmes.</p> <p>⇒ Donnée non disponible</p>	<p>Eléments chiffrés sur les refus de temps partiel</p> <p>⇒ Donnée non disponible</p>
<p>Service civique : emplois concernés et le nombre de salariés embauchés en CDI à la suite.</p> <p>⇒ Donnée non disponible</p>	<p>Nombre de femme ayant obtenu des points de garantie dans le cadre du rattrapage maternité (rapporté au total des femmes)</p> <p>⇒ Donnée non disponible</p>	
	<p>Taux de salariés en situation de handicap dans les attributaires de points de compétence et de parcours. ⇒ Donnée non disponible</p>	

Point de situation relatif aux demandes complémentaires exprimées par les organisations syndicales (4/4)

Accord du 11 juillet 2019 sur les fins de carrière

Données fournies	Données non disponibles
Nombre de salariés de plus de 55 ans à temps partiel et plus de 60 ans à temps partiel en nombre et par branche	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une retraite progressive par niveau, par branche et leur durée
Nombre de salariés 62 ans et plus dans l'institution, par branche.	Nombre de personne par branche pour l'utilisation fractionnée du CET ⇒
Nombre de salarié ayant utilisé leur CET dans le cadre du congé de fin de carrière	Nombre de prise en charge des cotisations de retraite pour les salariés à temps partiel



**BILAN DE L'ACCORD DU 28 JUIN 2016
RELATIF À LA PROMOTION DE LA
DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

Données complémentaires

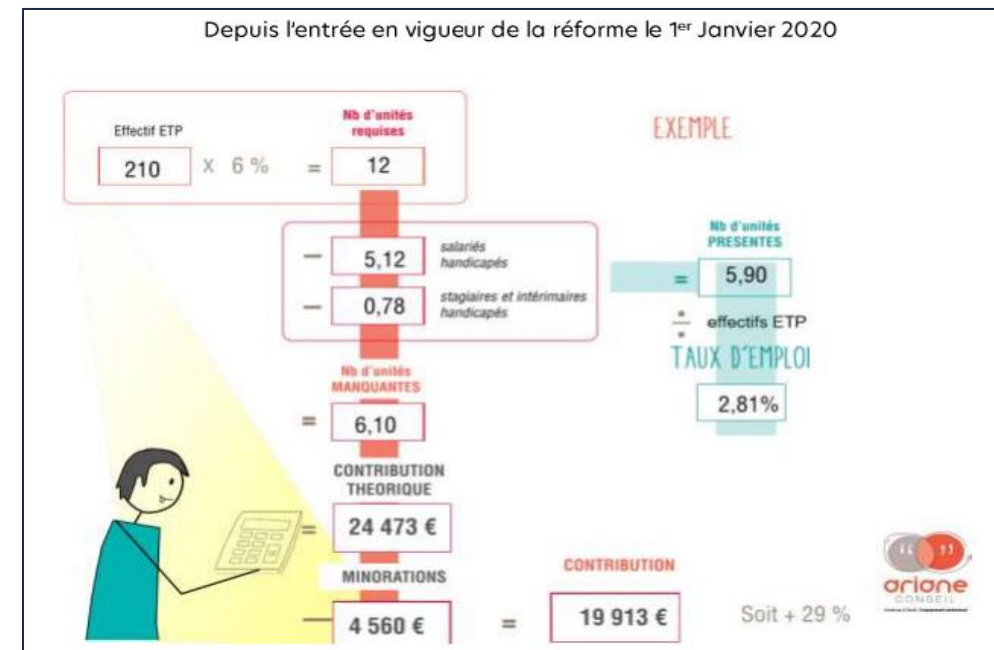
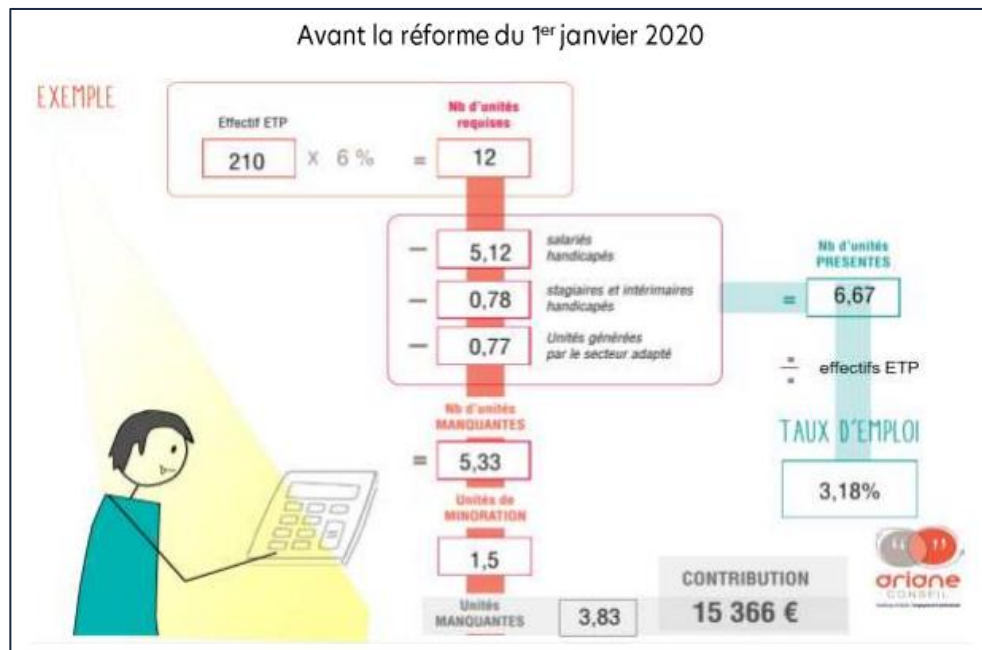
TITRE I

RECRUTEMENT ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Objectif général : diversifier les recrutements à l'intention notamment des jeunes ou des salariés porteurs de handicap, via notamment la sécurisation de nos processus de recrutement.

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle : compléments relatifs à la politique Handicap

- Les résultats à fin 2020 seront consolidés à l'interbranche en octobre 2021
- Nouveau mécanisme de calcul :



Importance renforcée de l'emploi direct de travailleurs handicapés pour atteindre l'obligation légale. L'achat auprès du secteur adapté et protégé reste un enjeu pour réduire, le cas échéant, le montant de la contribution sur les 6% ne sont pas atteints.

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle : compléments relatifs au niveau de formation initiale

➤ Répartition des effectifs par niveau d'étude CDI/CDD au 31/12/2020

	CDI	CDD	Total
Inférieur au Bac	11 970	463	12 433
Bac	25 901	1 884	27 785
Bac +2	29 153	1 674	30 827
Bac +3	13 207	951	14 158
Bac +4	6 909	278	7 187
Bac +5 et plus	9 434	465	9 899
Non renseigné	49 748	4 784	54 532
Total	146 322	10 499	156 821

Source : données de paie, Ucanss

	CDI	CDD
Inférieur au Bac	12,4%	8,1%
Bac	26,8%	33,0%
Bac +2	30,2%	29,3%
Bac +3	13,7%	16,6%
Bac +4	7,2%	4,9%
Bac +5 et plus	9,8%	8,1%

Répartition en pourcentage (données « non renseigné » neutralisées)

Répartition des effectifs CDI par niveau d'étude et par sexe au 31/12/2020

	Sexe	
	Hommes	Femmes
Inférieur au Bac	2 374	9 596
Bac	4 405	21 496
Bac +2	5 497	23 656
Bac +3	2 385	10 822
Bac +4	1 695	5 214
Bac +5 et plus	3 108	6 326
Non renseigné	12 022	37 726
Total	31 486	114 836

	Hommes	Femmes
Inférieur au Bac	12,2%	12,4%
Bac	22,6%	27,9%
Bac +2	28,2%	30,7%
Bac +3	12,3%	14,0%
Bac +4	8,7%	6,8%
Bac +5 et plus	16,0%	8,2%

Répartition en pourcentage (données « non renseigné » neutralisées)

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle : compléments relatifs au niveau de formation initiale

- Répartition des effectifs par niveau d'étude au 31/12/2020 toutes grilles confondues

DIPLÔMES	Statut	
	Employés	Cadres*
Inférieur au Bac	10 078	1 892
Bac	19 882	6 019
Bac +2	19 909	9 244
Bac +3	6 468	6 739
Bac +4	2 684	4 225
Bac +5 et plus	1 834	7 600
Non renseigné	29 432	20 316
Total	90 287	56 035

*Cadres : E/C de 5A à 9 + Informaticiens de VA à X + Ingénieurs-conseil + ADD + Personnel des établissements de 5E à 12E + Praticiens conseil

- Répartition des effectifs par niveau d'étude au 31/12/2020 : Grille administrative des Employés et Cadres

DIPLÔMES	N 1 à 4	N 5 à 10
Inférieur au Bac	8 455	1 796
Bac	19 281	5 721
Bac +2	19 047	6 847
Bac +3	6 207	5 353
Bac +4	2 580	3 627
Bac +5 et plus	1 688	4 112
Non renseigné	26 486	13 994
Total	83 744	41 450

Population hors informaticiens, ingénieurs conseils et personnel soignant, éducatif et médical des établissements et œuvres, ADD et Praticiens conseils

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle : compléments relatifs au niveau de formation initiale

➤ Augmentation du niveau de diplôme des cadres depuis 5 ans

Le niveau de diplôme des cadres* a augmenté depuis 5 ans. La part des salariés avec un bac+2 ou plus a augmenté de 9 points, passant de 69% en 2015 à 78% en 2020.

	2015	2020
Inférieur au bac	10%	5%
Bac	21%	17%
Bac +2	21%	26%
Bac +3	18%	19%
Bac +4 et plus	30%	33%

*Cadres : E/C de 5A à 9 + Informaticiens de VA à X + Ingénieurs-conseil + ADD + Personnel des établissements de 5E à 12E + Praticiens conseil

A noter : Exclusion des salariés dont le niveau de diplôme est non renseigné

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle : compléments relatifs au niveau de formation initiale

Focus recrutement 2020 par diplôme (CDI et CDD)

Demande de confirmation de la donnée en cours auprès de la DIRES

	CDI	CDD
Inférieur au Bac	247	976
Bac	838	2 855
Bac +2	1 259	2 634
Bac +3	646	1 409
Bac +4	218	443
Bac +5 et plus	620	709
Non renseigné	2 802	9 390
Total	6 630	18 416

Niveau de diplôme H/F des recrutés sur 2020

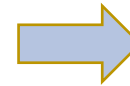
	Sexe	
	Hommes	Femmes
Inférieur au Bac	38	209
Bac	134	704
Bac +2	206	1 053
Bac +3	119	527
Bac +4	50	168
Bac +5 et plus	205	415
Non renseigné	648	2 154
Total	1 400	5 230

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle : compléments au bilan relatif au recrutement

➤ Part des CDD transformés en CDI

Nombre de salariés recrutés en CDD en 2019	16 204
Dont salariés comptabilisés en CDI en 2019 ou 2020	2 164
Taux de CDD passés en CDI en 2019 ou 2020	13%

Source : données de paie. Ucanss



13% des CDD recrutés en 2019 sont passés en CDI entre 2019 et 2020. Ils étaient 19 % entre 2018 et 2019

➤ Part des salariés embauchés en contrat de professionnalisation qui passent en CDI

Nombre de salariés recrutés en contrats pros en 2018	722
Dont salariés comptabilisés en CDI entre 2018 et 2020	342
Taux de contrats pros passés en CDI entre 2018 et 2020	47%

Données 2018 pour prendre en compte la durée de 24 mois de formation.

On observe que le taux de passage en CDI des salariés en contrat professionnel est plus favorable que la moyenne des CDD.

Titre I – Recrutement et insertion professionnelle : compléments relatifs au service civique

Les missions proposées doivent répondre à l'intérêt général et être en lien avec les publics des organismes.

- Développer et faciliter l'accès aux droits en valorisant les actions partenariales,
- Promouvoir l'offre numérique de l'Assurance Maladie et accompagner son usage,
- Dans les Centres d'Examen de Santé : actions de promotion des ressources/dispositifs à destination des jeunes dans le champ de la prévention et de l'accès aux soins

➤ Le nombre de contrats de service civique conclus en 2020

	Nombre de contrats
Maladie	232
Famille	145
Recouvrement	Donnée non disponible
Retraite	9
Régime général	386

Source : Source : Ucanss/Dires - Tableau de bord de la formation - données 2020

Précision: les données de la branche Maladie incluent les CGSS et les Ugecam.

TITRE II

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Objectif général : Garantir une évolution professionnelle reposant sur des critères objectifs permettant d'apprécier les compétences, les capacités professionnelles mises en œuvre et l'expérience professionnelle acquise par des actions en matière :

- D'égalité des chances
- De prévention de la désinsertion professionnelle

Titre II- Evolution professionnelle - répartition des effectifs par niveau

- Répartition par niveaux des employés et cadres de la grille administrative, Praticiens Conseils et Agents de Direction (ADD)

	2016			2020		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés et Cadres - Niveau 1	19	192	211	9	119	128
Employés et Cadres - Niveau 2	443	2 408	2 851	216	1 273	1 489
Employés et Cadres - Niveau 3	6 463	33 689	40 152	5 708	32 389	38 097
Employés et Cadres - Niveau 4	6 817	36 042	42 859	6 710	37 320	44 030
Employés et Cadres - Niveau 5A	2 324	7 424	9 748	2 529	8 365	10 894
Employés et Cadres - Niveau 5B	2 168	10 014	12 182	2 188	9 965	12 153
Employés et Cadres - Niveau 6	1 942	4 959	6 901	1 980	5 444	7 424
Employés et Cadres - Niveau 7	2 163	3 845	6 008	2 055	4 079	6 134
Employés et Cadres - Niveau 8	1 111	1 781	2 892	1 266	2 052	3 318
Employés et Cadres - Niveau 9	520	858	1 378	557	970	1 527
Total Employés et Cadres	23 970	101 212	125 182	23 218	101 976	125 194
Praticiens conseils	728	1 183	1 911	597	1 140	1 737
ADD	967	902	1 869	939	1 001	1 940
Total général	49 635	204 509	254 144	47 972	206 093	254 065

Hors grille des informaticiens, ingénieurs-conseils et *Personnel soignant, éducatif et médical des établissements et œuvres*

➤ Répartition par niveaux des informaticiens et ingénieurs-conseils

	2016			2020		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Informaticiens - Niveau IA	29	3	32	9	4	13
Informaticiens - Niveau IB	152	28	180	127	26	153
Informaticiens - Niveau IIA	221	55	276	205	34	239
Informaticiens - Niveau IIB	217	46	263	183	43	226
Informaticiens - Niveau III	487	125	612	481	114	595
Informaticiens - Niveau IVA	591	178	769	536	147	683
Informaticiens - Niveau IVB	472	146	618	440	145	585
Informaticiens - Niveau IXA	87	20	107	92	28	120
Informaticiens - Niveau IXB	36	4	40	44	7	51
Informaticiens - Niveau VA	593	252	845	688	248	936
Informaticiens - Niveau VB	372	141	513	496	184	680
Informaticiens - Niveau VI	333	120	453	512	169	681
Informaticiens - Niveau VII	347	121	468	436	176	612
Informaticiens - Niveau VIII	207	60	267	248	72	320
Informaticiens - Niveau X	16	3	19	11	3	14
Total Informaticiens	4160	1302	5462	4508	1400	5908
Ingénieurs-Conseils - Niveau XA	59	42	101	54	54	108
Ingénieurs-Conseils - Niveau XB	65	36	101	61	37	98
Ingénieurs-Conseils - Niveau XIA	75	22	97	63	29	92
Ingénieurs-Conseils - Niveau XIB	16	5	21	13	7	20
Ingénieurs-Conseils - Niveau XII	24	2	26	23	2	25
Total Ingenieurs conseils	239	107	346	214	129	343
Total général	4 399	1 409	5 808	4 722	1 529	6 251

➤ Répartition par niveaux du personnel soignant, éducatif et médical des établissements et œuvres

	2016			2020		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Etablissement - Niveau 10E	171	390	561	181	446	627
Etablissement - Niveau 11E	161	260	421	156	245	401
Etablissement - Niveau 12E	43	31	74	44	37	81
Etablissement - Niveau 1E	0	1	1	0	0	0
Etablissement - Niveau 2E	62	175	237	54	177	231
Etablissement - Niveau 3E	372	2913	3285	388	2838	3226
Etablissement - Niveau 4E	174	468	642	183	409	592
Etablissement - Niveau 5E	290	771	1061	295	755	1050
Etablissement - Niveau 6E	524	3397	3921	544	3673	4217
Etablissement - Niveau 7E	152	555	707	153	573	726
Etablissement - Niveau 8E	13	37	50	11	32	43
Etablissement - Niveau 9E	1	10	11	1	5	6
TOTAL	1 963	9 008	10 971	2 010	9 190	11 200

Titre II- Evolution professionnelle : compléments relatifs à l'égalité Femme/Homme

➤ Comparatif rémunération Femme/Homme – salaire médian et salaire moyen :

Hommes		Femmes		Total	
Salaire moyen	Médiane	Salaire moyen	Médiane	Salaire moyen	Médiane
43 260 €	36 832 €	36 116 €	32 913 €	37 680 €	33 561 €

Périmètre : Salariés toutes catégories/grilles confondues.

Les salaires moyens annuels sont convertis en équivalent temps plein pour prendre en compte le volume de travail (somme des salaires annuels / effectif en équivalent temps plein).

➤ Ecart de rémunération temps partiel, temps plein, hommes-femmes 2020 :

Hommes		Femmes		Total	
Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet
43 755 €	43 240 €	35 263 €	36 276 €	35 801 €	37 966 €

➤ Taux de bénéficiaire de parcours par sexe en 2020 :

	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
Régime général	6,7%	5,8%	6,0%

➤ Index salarial 2021 :

La note moyenne du Régime général progresse d'un point pour s'établir à 90 points sur 100 en 2020 (contre 89/100 en 2019). L'index médian se stabilise à 92 points sur 100.

2020	Maladie	Famille	Recouvrement	Retraite	Régime général
Valeur moyenne	90	89	91	92	90
Valeur médiane	92	92	94	94	92
Valeur de l'index minimum	68	63	74	79	63
Valeur de l'index maximum	99	99	99	99	99

8 organismes ont obtenu une note inférieure au seuil de 75 points en 2020 :

1 dans la branche Recouvrement / 4 dans la branche Famille / 3 dans la branche Maladie

TITRE III

CONCILIATION VIE PERSONNELLE ET VIE PROFESSIONNELLE

Objectif général : Un attachement à faciliter la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle afin de favoriser une meilleure intégration, l'implication du salarié au niveau du collectif de travail et la prévention en santé

Titre III- Conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle : dons de jour

Entre 2017 et 2021, 80 organismes ont signé un accord local relatif au don de jours

Compte tenu de leur effectif, on peut considérer que 23,5% des salariés de la Sécurité sociale sont couverts par ce dispositif dans ce cadre.

A noter que d'autres accords locaux, plus généraux (type QVT, RSE...) peuvent également contenir des mesures relatives au don de jours (non pris en compte dans la projection à 23,5%).

Titre III- Conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle : compléments relatifs aux contrats à temps partiels

Temps partiel : Taux d'attributaires de points de compétence concernant les salariés à temps partiel

	Temps de travail		
	Temps partiel	Temps complet	Ensemble
Régime général	24,4%	33,9%	31,9%

Source paie.



03

**DONNEES EN LIEN AVEC L'ACCORD du 11
JUILLET 2019 RELATIF AUX MESURES DE
FIN DE CARRIERE**

Mesures de fins de carrières

➤ Salariés à temps partiel de 55 ans et plus et de 60 ans et plus

	Branche				
	Maladie	Famille	Recouvrement	Retraite	Autres
Nombre de salariés à temps partiel de 55 ans et plus	4 030	1 148	598	705	29
Nombre de salariés à temps partiel 60 ans et plus	1 819	532	249	342	11
Total temps partiel Régime général	14 437	5 409	2 220	2 131	81

Périmètre : Salariés CDI sous Convention collective hors mesures pour l'emploi, présents et rémunérés le 31/12/2020 et à temps partiel (inférieur à 35H)

➤ Salariés de 62 ans et plus (temps plein et temps partiel confondus)

	Branche				
	Maladie	Famille	Recouvrement	Retraite	Autres
Nombre de salariés 62 ans et plus	3 166	827	431	434	19
Total Régime général	84 849	32 280	15 086	13 468	639

Périmètre : Salariés CDI sous Convention collective hors mesures pour l'emploi, présents et rémunérés le 31/12/2020

- Nombre de salarié ayant utilisé leur CET dans le cadre du congé de fin de carrière

8 580 salariés ont utilisé leur CET en 2017

Un motif largement plébiscité : le congé de fin de carrière

